

FICHE DE COLLECTE DE RENSEIGNEMENTS
POUR L'ETUDE DETAILL2E DU RACCORDEMENT D'UNE INSTALLATION DE PRODUCTION
DECENTRALIS2E PHOTOVOLTAÏQUE D'UNE PUISSANCE SUPERIEURE A 10 KVA

Données générales du projet

Demandeur (Facturation étude) :

Nom de la société :

Numéro de TVA :

Rue : N° :

Code postal : Localité :

Nom de la personne de contact :

Téléphone :

Adresse e-mail :

Producteur :

Nom de la société :

Numéro de TVA :

Rue : N° :

Code postal : Localité :

Nom de la personne de contact :

Téléphone :

Adresse e-mail :

Site de production :

Nom de la société :

Rue : N° :

Code postal : Localité :

Code EAN relatif au branchement du site de production : **54250139**

Description des installations de production
Situation géographique :

Emplacement du site de production : joindre un extrait cadastral au 1/25000 figurant l'emplacement du site de production

Mise en service :

Date prévisible de mise en service :

Caractéristiques générales :

Puissance de production : kVA

Répartition de cette puissance sur les 3 phases : - L1 : kVA

N.B. le déséquilibre de puissance entre les 3 phase - L2 : kVA

Ne peut excéder 5 kVA - L3: kVA

Joindre un schéma unifilaire de l'installation
Panneaux solaires :

Marque : Modèle :

Puissance crête unitaire : Wc Nombre :

Joindre les caractéristiques techniques communiquées par le constructeur
Convertisseurs DC/AC :

Marque : Modèle :

Puissance maximum unitaire : kVA Nombre :

Joindre les caractéristiques techniques communiquées par le constructeur

N.B. : Le type de convertisseur doit faire partie des convertisseurs reconnus pour l'application du C10/11 (liste reprise dans le document C10/26 disponible sur www.synergrid.be).

Protection de découplage réseau (obligatoire) :

Marque : Modèle :

Joindre les caractéristiques techniques communiquées par le constructeur

N.B. : - Le type de protection doit être approuvé par le gestionnaire de réseau et faire partie des relais reconnus pour l'application du C10/11 (liste reprise dans le document C10/21 disponible sur www.synergrid.be).

- Les paramètres de réglage de la protection doivent être soumis à l'accord du gestionnaire de réseau (les fonctions de la protection sont décrites dans le document C10/11 disponible sur www.synergrid.be)

Protection anti-retour (si autoconsommateur) :

Marque : Modèle :

N.B. : - Le type de protection doit être approuvé par le gestionnaire de réseau et faire partie des relais reconnus pour l'application du C10/11 (liste reprise dans le document C10/21 disponible sur www.synergrid.be).

Protection de déséquilibre (si production basse tension) :

Marque : Modèle :

N.B. : - Le type de protection doit être approuvé par le gestionnaire de réseau

Données de raccordement

A compléter si le raccordement est existant :

Type de raccordement :

- Basse tension monophasée 230 V Basse tension triphasée 3x230 V Basse tension triphasée 3N4000 V
 TransBT Moyenne tension TransMT

Puissance mise à disposition : kVA Intensité mise à disposition :A

Puissance souhaitée (Si augmentation de puissance) : kVA

Si raccordement MT, numéro de la cabine raccordée au réseau :

Type de comptage souhaité :

- Simple tarif Double Tarif Exclusif de nuit Moyenne Tension

A compléter si un nouveau raccordement est demandé :

Type de raccordement :

- Basse tension Moyenne tension TransMT

Puissance mise à disposition : kVA

Type de comptage souhaité :

- Simple tarif Double Tarif Exclusif de nuit Moyenne Tension

Fait à :

le :

Nom :

Fonction :

Signature :

Ce document est à renvoyer à : AIESH – Rue du commerce, 4 – 6470 Rance**Ou par e-mail à :** autoproducteurs@aiesh.be